

Quel avenir pour le CE de PSE ?

Pour pouvoir retrouver une majorité permettant un fonctionnement normal du CE de PSE et pour ne plus pénaliser les salariés, la CGT a proposé lors du CE du 23 juin 2003, la démission de tous les élus afin de provoquer de nouvelles élections en septembre 2003.

Cette démarche permettait parallèlement d'obtenir un élu supplémentaire et ainsi dégager une majorité pour travailler efficacement.

La coalition CFDT-CFTC-CGC a éclaté à l'heure du vote.

En effet, la CFDT était d'accord pour une démission collective et donc pour une nouvelle élection. La CFTC, étant « encore » absente, n'a pas donné sa position. En revanche la CGC, en la personne de M. Roland Arthaud (*déjà démissionnaire du poste de secrétaire du CE mais qui tient à garder son poste d'élu !!!*) a refusé de donner sa démission. De nouvelles élections sont impossibles puisque la démission de tous les élus est nécessaire.

Le refus de l'ancien secrétaire, amené à la tête du CE par les voix CFDT, CFTC et CGC et son âge, laisse le CE dans une désorganisation totale. La « cerise sur le gâteau » : la démission également du trésorier M. Abouaf, élu lui aussi par les voix de la coalition et son âge.

Nous constatons que, malgré les promesses électorales tenues par la coalition, où une nouvelle gestion « moderne et efficace du CE » était promise pour le bien-être de tous les salariés, la coalition CFDT-CFTC-CGC traite les problèmes du CE avec une légèreté étonnante et qu'elle n'est pas capable d'avoir une position claire, unique et cohérente.

Rappel des positions CGT

Nous avons affirmé lors du 1^{er} CE que, sans une majorité claire, le CE ne pouvait pas fonctionner correctement. Aujourd'hui la preuve est faite et tout le monde peut constater les dégâts.

La coalition, lors de l'élection du bureau du CE et sans se soucier du fonctionnement de celui-ci, a proposé des candidats « âgés » dans le seul but de bloquer les candidats CGT. Ces candidats de la coalition sont aujourd'hui démissionnaires.

Notre conclusion

Devant tous les problèmes auxquels nous avons à faire face et malgré toute la meilleure volonté que nous avons montrée en nous impliquant à fond dans le travail des commissions facultatives, il nous est impossible de continuer à travailler dans le contexte actuel.

En conséquence, les élus CGT du CE/PSE ont pris la décision de se retirer de l'ensemble des commissions facultatives du CE.

Toute décision concernant les commissions facultatives sera discutée en réunion plénière.

Néanmoins, le dossier en cours concernant le projet de voyage 2004 au Brésil sera finalisé par les élus CGT afin de ne pas pénaliser l'ensemble des salariés.

Nous espérons que la coalition CFDT-CFTC-CGC qui, par cette alliance anti-CGT a amené l'ensemble des salariés de PSE dans cette situation, **prendra ses responsabilités, selon ses engagements...**

**Tout le monde peut constater aujourd'hui,
l'importance d'un vote !**